



> Théo, Bac pro maintenance des équipements industriels

## Handicap et formation : tous mobilisés

Le 30 janvier dernier, l'UIMM La Fabrique de l'Avenir et l'Agefiph ont signé une convention de partenariat. Une nouvelle étape qui vise à accélérer l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans l'industrie.

**4 000 €**  
C'est, depuis le 7 octobre 2020, le montant maximum de l'aide à l'embauche d'un travailleur handicapé en CDD de plus de 3 mois ou en CDI

Concrètement, les UIMM territoriales et leurs Pôles formation se dotent progressivement de référents handicap. La convention prévoit de professionnaliser les équipes pédagogiques à l'intégration des apprenants handicapés. L'enjeu est aussi de renforcer l'accompagnement des entreprises pour les aider à répondre à leur obligation légale et à déployer leur politique handicap. « Depuis deux ans, nous accueillons en Bac pro maintenance des équipements industriels, Théo qui a une déficience auditive totale. Intégrer ce jeune fut pour les formateurs l'occasion de dépasser leurs premières appréhensions et d'adapter leur pédagogie », explique Thierry Arhuero, responsable du centre d'Amboise du Pôle formation UIMM Centre-Val de Loire. Au quotidien, Théo bénéficie de l'accompagnement de l'Union Régionale Association Parents Enfants Déficlients Auditifs (URAPEDA) et une interface en langue des signes est présente pendant les cours de matières générales. Pendant les cours

d'enseignements professionnels en atelier, le formateur doit être attentif à la bonne acquisition des savoirs et du savoir-faire de Théo. Ce partenariat construit sur des échanges réguliers et la co-construction de solutions, permet à Théo de s'exprimer ainsi : « *je suis satisfait de ma présence au CFAI, de l'accompagnement de toute l'équipe et du choix de ma formation dans l'industrie* ».

En conclusion, Virginie Dubeaupaire, référente Handicap du Pôle formation UIMM Centre-Val de Loire : « *cette première expérience a permis d'être plus sereins pour les prochains accueils. Une promesse qui vaut aussi pour chacun de nous. Quelles que soient nos difficultés de naissance, nos accidents de la vie, nous devons d'atteindre l'égalité des chances. Ce que nous faisons avec et pour les personnes en situation de handicap est bénéfique pour nous tous. Théo nous démontre que le handicap est créateur de valeurs et génère des externalités positives* ».

### Formation Interentreprises d'Adaptation aux Métiers (FIAM)

Initiée en 2008 par ST Microelectronics à Grenoble, la formation en alternance destinée aux personnes en situation de handicap permet de concilier l'engagement sociétal et le besoin en compétences des entreprises industrielles.

En 2017, une première session interentreprises a vu le jour toujours sur Grenoble. Elle a connu un vif succès avec 100 % des candidats admis au Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM) et embauchés en CDI.

C'est sur cette dynamique, qu'en 2019, une session a débuté sur la région de Tours.

Dès l'intégration des apprentis, Éric Beghini, directeur SKF France - Saint Cyr sur Loire, parle de FIAM très positivement : « *... ça marche, cela crée un changement de perception de la part des autres salariés et montre que l'on peut intégrer des personnes avec un handicap. La réaction des autres salariés est plutôt dans la bienveillance... ça donne de l'énergie à l'entreprise et on bénéficie de talents en plus* ».

De plus, FIAM connaît quelques particularités sur lesquelles Ingrid Rebut, coordinatrice Pôle RH-RSE du site ST Microelectronics Tours, souhaite insister : « *le sas de sécurisation permet de nous assurer, de part et d'autre, que le dispositif convient à la fois pour le(la) candidat(e) mais aussi pour l'entreprise. L'accompagnement mis en œuvre par ValeurA est très appréciable et sécurisant* ». Malgré la crise sanitaire, le parcours a pu aller à son terme dans de bonnes conditions et le bilan de cette première en terre tourangelle est très positif, en attestent les chiffres ci-contre.

Malgré la crise sanitaire, le parcours a pu aller à son terme dans de bonnes conditions et le bilan de cette première en terre tourangelle est très positif, en attestent les chiffres ci-contre.

Une prochaine session est en réflexion, pour plus d'informations, **n'hésitez pas à contacter 1clusion**, pilote de ce dispositif qui est accompagné par l'UIMM Loiret-Touraine, l'AGEFIPH, Malakoff Humanis, ST Microelectronics, le Pôle formation UIMM région Centre-Val de Loire et bien sûr, l'ensemble des acteurs du Plan Local d'Insertion Professionnelle des Travailleurs Handicapés (PLITH).

**Votre contact : Claude Boumendil au 06 37 17 72 30 ou par mail : [claude.boumendil@1clusion.fr](mailto:claude.boumendil@1clusion.fr)**

# 8

**candidats :**

▶ **4**  
femmes

▶ **4**  
hommes

# 4

**entreprises :**

- Certem
- SKF
- ST Microelectronics
- Thalès

# 2

**CQPM préparés :**

- Équipier Autonome de Production Industrielle (EAPI)
- Conducteur d'Équipements Industriels (CEI)

# 100 %

**de réussite au CQPM/  
CQPI**

# 100 %

**de sortie positive dans  
l'emploi :**

- 2 CDI
- 2 contrats d'intérim de 6 mois et plus
- 4 contrats de professionnalisation qui permettront aux candidats de se spécialiser dans le domaine de la qualité

## Les usines apprenantes et inclusives de la Fondation AMIPI

**Bernard Vendre :** « un chemin d'insertion pour les personnes atteintes d'un handicap cognitif ».

« L'usine de l'AMIPI fabrique des produits certes, mais produit surtout de l'être ; sa dimension n'est pas seulement financière, elle est surtout sociologique », Pr. J.-M. Oughourlian, neuropsychiatre, dans son ouvrage « Le travail qui guérit l'individu, l'entreprise, la société », après son immersion dans les usines apprenantes et inclusives® (Upai®) de l'AMIPI.

La Fondation AMIPI compte aujourd'hui six usines apprenantes et inclusives® basées sur le centre ouest de la France dont une à Tours. Elles emploient 880 salariés dont 750 sont porteurs de handicap cognitif et produisent chaque année plus de 8 millions de faisceaux électriques pour le groupe PSA (Peugeot, Citroën...), mais aussi pour Renault ou Flex-N-Gate.

La raison d'être de ces usines ? Développer par le travail manuel les capacités cognitives des personnes atteintes de handicap et qui peuvent travailler, afin qu'elles puissent ensuite rejoindre une entreprise « classique ».

Le 3 février 2020, lors de l'inauguration de la nouvelle usine de Blois, trois anciens opérateurs ont ainsi reçu une médaille pour avoir été recrutés par l'entreprise Chiesi (laboratoire pharmaceutique) ou encore Mc Donald's. Ils ont pu témoigner du chemin parcouru.

Au-delà, « cette nouvelle usine montre l'efficacité d'une politique RSE conjuguée à la pertinence de notre modèle ». Selon Jean-Marc Richard, président de la Fondation AMIPI : « la RSE n'est pas une option, c'est une nécessité. C'est un facteur d'efficacité économique et de cohésion sociale des entreprises, des territoires et de notre pays. Cela passe par la réindustrialisation et par l'insertion ». ■



6

usines apprenantes

880

salariés dont

750 porteurs de  
handicap cognitif

### L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)

5 grands changements issus de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel :

1 - La déclaration de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés se fait via la DSN, recouvrement via l'Urssaf.

2 - Afin de mobiliser l'ensemble des entreprises et de connaître la part de personnes en situation de handicap dans les TPE/PME, tout employeur, quel que soit son effectif salarié, doit faire la déclaration. Mais seuls les employeurs de 20 salariés sont soumis à l'OETH.

3 - L'assujettissement à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés s'apprécie au niveau de l'entreprise et non plus établissement par établissement. Les effectifs sont désormais comptabilisés en moyenne annuelle.

4 - Les bénéficiaires de l'OETH sont pris en compte quelles que soient la durée et la nature de leur contrat (CDI, CDD, stages, PMSMP..).

5 - Le recours à la sous-traitance est toujours valorisé mais sous la forme d'une déduction de la contribution. Les modalités de calcul seront simplifiées grâce à l'application d'un taux unique : 30 % du coût de la main-d'œuvre (pour tout type d'achat).

**Rappel : obligation de nommer un référent handicap dans les entreprises de 250 salariés et plus depuis janvier 2019.**

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX INDUSTRIELS ENGAGÉS

- ACTION 2 MAINTENANCE** : 7 salariés à Gien (45)
- ATELIER DU HAUTBOIS** : 9 salariés à Amilly (45)
- ISIVISION** : 2 salariés à Ingré (45)
- LEPRON** : 8 salariés à Vallères (37)
- MCS SAS** : 14 salariés à Saint Avertin (37)
- MECANICKEL** : 14 salariés à Menestreau en Villette (45)
- MECATEK** : 6 salariés à La Croix en Touraine (37)
- MPMG** : 7 salariés à Montlouis sur Loire (37)
- PMF INDUSTRIE** : 30 salariés à Montbazou (37)
- RÉSINE SOLUTION** : 1 salarié à Ingré (45)
- SIR** : 3 salariés à Sully sur Loire (45)
- TOLERIE 45** : 3 salariés à Chalette sur Loing (45)
- VODOLIS** : 9 salariés à Chécly (45)

## DERNIÈRE MINUTE PERFORM'INDUSTRIE RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Ce programme porté par l'État et la région a pour vocation de vous apporter des ressources d'intervenants et offreurs de solution dans le cadre d'un déploiement d'un ou plusieurs projets visant une amélioration de votre compétitivité.

Les branches professionnelles, dont l'UIMM Loiret-Touraine, la CCI régionale, les CCI territoriales et d'autres structures régionales promeuvent cet accompagnement avec, comme coordinateur des opérations, le CETIM.

Les modalités de fonctionnement sont adaptées et modulables pour que chaque entreprise puisse trouver le meilleur accompagnement possible.

L'aide financière peut atteindre 60 % du coût du projet.

Ce dispositif intègre en option #boostonslafabrique : ainsi vous serez accompagné dans une démarche à la fois collective et individuelle dans votre projet de transformation.

Notre directeur développement industriel est votre correspondant pour Perform'Industrie.

Contact : Fabrice Brault au 06 79 14 84 62 ou par mail : [fbrault@ui45-37.com](mailto:fbrault@ui45-37.com)

Directeur de la publication : Stéphane Chaligné  
Responsable coordination : Delphine Mélay  
Réalisation : UIMM Loiret-Touraine  
Crédits photo : UIMM Loiret-Touraine - Pôle formation UIMM  
Centre-Val de Loire - AMIPI  
Impression : UIMM

Adresses : 7, route d'Orléans  
45380 La Chapelle Saint-Mesmin  
13, rue Buffon - CS 31125 - 37011 Tours cedex 1  
Tél. : 02 38 22 31 00  
Contact : [info@ui45-37.com](mailto:info@ui45-37.com)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

 @UIMM45\_37  UIMM Loiret-Touraine

et visitez notre site internet : [ui45-37.com](http://ui45-37.com)

## AGENDA

### JEUDI 12 NOVEMBRE

L'ergonomie en milieu industriel  
à La Chapelle Saint Mesmin

### JEUDI 19 NOVEMBRE

L'activité partielle (en visioconférence)

### MERCREDI 25 NOVEMBRE

La prévention des risques psychosociaux  
en faveur de la qualité de vie au travail  
à Tours

### MERCREDI 2 DÉCEMBRE

La prévention des risques psychosociaux  
en faveur de la qualité de vie au travail  
à La Chapelle Saint Mesmin

### LUNDI 7 DÉCEMBRE

L'optimisation des véhicules générales  
périodiques et des formations sécurité  
à Tours

**UIMM**  
Loiret-Touraine

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR